



TOUSSAINT – NOEL – HIVER - PRINTEMPS
2023/2024

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

CENTRE D'AZAY-LE-FERRON
INDRE (36)

CULTURE URBAINE

045002001

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20
sejourneducatifs@laliguecvl.org

Adresse du Centre :
Centre de Vacances d'Azay-le-Ferron
35 rue Hersent-Luzarche
36290 Azay-le-Ferron

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Par la route : Depuis St-Aignan prendre la D975 et depuis Châteauroux, prendre la D925 direction Azay-le-Ferron. Le centre se situe à côté du Château d'Azay-le-Ferron.

Par le train : La Gare SNCF la plus proche se situe à Châteauroux (36000) soit à 50km

Vous êtes attendu le premier jour entre 15 et 16 heures, départ le dernier jour après le déjeuner, à partir de 13h à 14h. (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

La première partie du voyage se fera en train jusqu'à Tours, puis en Bus jusqu'au Centre de vacances.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : goûter

Dernier repas inclus : déjeuner

Prévoir un panier repas pour le midi du 1^{er} jour sauf RDV sur place.

SITE

► Situation géographique : Situé au cœur de la Brenne, le centre se trouve dans le village d'Azay-le-ferron.

► Cadre de vie : Le centre de vacances se compose d'un seul bâtiment avec un étage. Le rez-de chaussé réunit la salle de restauration, la cuisine, l'infirmerie ainsi que les salles d'activités. L'étage est réservé aux chambres qui comportent chacune entre 2 et 4 lits, ainsi qu'une salle d'eau avec WC et douche. Les jeunes auront l'occasion de profiter de 2 espaces ouverts à l'étage pour faire des activités en dehors des chambres.

► Effectif du groupe : 24 participants maximum

ACTIVITES

- **Activités de découverte de de la culture urbaine :**

Atelier de création musicale, initiation au théâtre, danse urbaine ou encore écriture de rap/slam... Voici un ensemble d'activités qui permettra aux jeunes de découvrir différentes pratiques artistiques. Ces activités seront proposées sous forme d'ateliers avec des intervenants spécialisés. Les jeunes auront des temps en petits groupes afin que chacun se sente libre de s'exprimer. Des activités manuelles et artistiques seront proposées par l'équipe d'animation.

- **Grands jeux sportifs :**

Qui dit colonie de vacances, dit grands jeux ! Lors de ce séjour l'équipe encadrante mettra en place des jeux collectifs et sportifs. Le centre est idéalement situé, proche du parc du château et de sa forêt qui seront des terrains de jeux idéal. Les animateurs seront à l'écoute des envies et idées du groupe d'enfants pour ces temps d'activités.

- **Visite du Patrimoine :**

La région Centre-Val de Loire est connu pour son patrimoine et ses châteaux. Durant le séjour, le groupe aura l'occasion de découvrir ce patrimoine à travers le château d'Azay-le-Ferron.

ORGANISATION DU SEJOUR

- **L'équipe d'encadrement :**

Une équipe d'animation (1 pour 12 jeunes) attend les participants pour leur faire passer les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences et qualifications requises (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur, attestation de formation aux premiers secours) pour réussir les activités choisies en toute sécurité pour le plus grand plaisir de tous.

Tout au long du séjour, l'équipe pédagogique suscite l'entraide, le respect et l'échange entre les enfants mais aussi entre les enfants et les adultes du centre. Elle est vigilante vis-à-vis des attitudes et comportements de tous. Les intervenants extérieurs que nous sollicitons pour l'encadrement de certaines activités sont des professionnels, avec qui nous conventionnons. Ils sont titulaires d'un brevet d'Etat et sont agréés par la DDSP.

- **Le sommeil :**

Le réveil est échelonné entre 7h00 et 8h00 afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun. Le coucher s'effectue aux alentours de 21h30 après une veillée adaptée à l'âge et l'état de fatigue des enfants.

- **Les repas :**

Les repas sont équilibrés, variés et pris à des heures fixe. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise de tables, au débarrassage, au nettoyage des tables...

Respect des coutumes alimentaire : Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité et se fonde sur le respect de toutes les croyances ou non-croyances sans aucune discrimination d'ordre social, culturel... En cas d'interdiction de consommer un aliment, nous opterons dans la mesure du possible pour le remplacement de cet aliment par d'autres. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription.

Allergies alimentaires : Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques.

- **Les temps calmes :**

Proposer des vacances collectives de qualité, c'est prendre en compte les intérêts et les envies de chacun, mais aussi ses besoins et son rythme. Un temps calme après le repas du midi sera donc mis en place. Comme l'indique le nom, ce temps doit vraiment se passer dans le calme et être respecté. Repos, chuchotement, petits jeux de société... L'équipe d'animation sera présente afin de proposer des petits jeux aux enfants demandeurs.

- ▶ **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place un blog dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

- **Trousseau :**

La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour.

Les enfants vont vivre une vie « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants. Nous vous demandons également de prévoir des vêtements adaptés à des activités en extérieur (une paire de basket, un k-way, des habits longs etc.)

Une Fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire vous a été transmise. Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui permet de contrôler efficacement le contenu de la valise. Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de types montre, lunettes de soleil...

L'inventaire doit être mis dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.

Pour les moins de 12 ans, le trousseau doit être marqué au nom de l'enfant. A l'arrivée et au départ, les animateurs vérifieront les inventaires.

Au-delà de 12 ans, le jeune sera autonome sur son inventaire mais il reste conseillé de marquer les vêtements.

- **Lavage du linge :**

Pour les séjours de plus de 7 jours, un lavage du linge pourra être fait à l'inter-séjour. Le marquage est donc essentiel pour n'égarer aucun vêtement.

- **Argent de poche :**

L'argent de poche est récupéré lors de l'inventaire d'arrivée et il est mis dans une enveloppe nominative avec le montant écrit dessus. La perte d'argent liquide (quand celui-ci n'est pas sous la responsabilité du directeur) n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante.

- **Santé :**

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis.

Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, **il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments** que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou à l'animateur présent au départ. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

- **L'utilisation du téléphone mobile :**

Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont hautement déconseillés durant le séjour. Toutefois, des plages horaires sont aménagées à l'attention des enfants désireux d'avoir accès à leurs téléphones portables. C'est durant ce temps que les jeunes pourront appeler leur famille avec leurs propres téléphones mais également avec le téléphone du centre. Les téléphones portables sont relevés en début de séjour par l'équipe d'animation (évitant ainsi les casses, les vols et autres appels intempestifs nuisant à la vie du groupe) et rendus aux enfants sur ces plages horaires quotidiennes.

- **Objets de valeur :**

Au début du séjour, les enfants auront la possibilité de confier leur objet de valeur au directeur et pourront y accéder à leur souhait. Toute disparition d'objet personnel devra être signalé au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- La fiche trousseau (à mettre dans la valise)
- L'autorisation au droit à l'image
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- Tout autre document que vous jugerez utile de transmettre à la direction du séjour.